

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE EN LIMOUSIN



Vue aérienne du domaine de La Borie-en-Limousin

PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE
ET LA FONDATION LA BORIE-EN-LIMOUSIN
POUR LA RESTAURATION ET L'AMENAGEMENT DU DOMAINE DE LA BORIE

Avec le soutien de
**FONDATION
TOTAL**

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Dans le cadre de son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total apporte son soutien à la restauration et à l'aménagement du domaine de La Borie-en-Limousin, en accompagnant les deux projets suivants :

- la restauration des granges et de l'ancienne écurie du site,
- et la mise en valeur d'éléments du jardin effectuée par des chantiers d'insertion.

La signature des deux conventions de partenariat aura lieu le mardi 20 avril 2010 à 11h30 au domaine de La Borie-en-Limousin.

Personnalités présentes :

- Edouard de Royere, Président d'Honneur de la Fondation du Patrimoine
- Jean-Claude Boisdevesy, Délégué régional de la Fondation du Patrimoine
- François Tribot Laspière, Adjoint au Directeur Affaires Publiques France de Total
- Claude Sales, Président de la Fondation La Borie en Limousin
- Isabelle Depret-Bixio, Directrice de la Fondation La Borie en Limousin

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

SOMMAIRE

• Rénovation des granges et de l'ancienne écurie

| | |
|---|---------|
| Historique et présentation du domaine de La Borie-en-Limousin | p 5 - 6 |
| Nature du projet de valorisation | p 7 |
| Nature des travaux, plan de financement de l'opération, et calendrier | p 8 |

• Restauration d'éléments du jardin effectuée par des chantiers d'insertion

| | |
|---|------|
| Présentation du projet de valorisation | p 10 |
| Nature des travaux, plan de financement de l'opération, et calendrier | p 11 |
| Iconographie | p 12 |

• Présentation des structures

| | |
|---|-----------|
| La Fondation La Borie-en-Limousin | p 13 |
| Le partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine | p 14 |
| La Fondation Total | p 15 - 16 |
| La Fondation du Patrimoine | p 17- 18 |
| La Délégation Limousin de la Fondation du Patrimoine | p 19 |

Contacts Presse

Fondation du Patrimoine

Katherine El Okbi
06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Fondation Total

Elisabeth de Réals
01 47 44 51 55
elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010



Granges du domaine de La Borie-en-Limousin

RENOVATION DES GRANGES ET DE L'ANCIENNE ECURIE

HISTORIQUE ET PRESENTATION DU DOMAINE DE LA BORIE-EN-LIMOUSIN

❖ Un témoin des grands domaines agricoles résidentiels construits au XVIIème siècle



Limoges abrite dès le XVIème siècle des familles de notables fortunées, liées à la fois au commerce et à l'administration royale. Celles-ci avaient en plus de leurs logis citadins des domaines qui leur conféraient prestiges, privilèges et les fournissaient en biens (paille, blé, bois, volaille...). L'architecture des bâtis était très riche et les jardins somptueux.

A quelques kilomètres de là, le domaine de La Borie-en-Limousin, situé sur la commune de Solignac, est un exemple représentatif de ces prestigieux sites. Ses origines sont assez incertaines : sa construction daterait de la fin du règne de Louis XIII, vers 1640.

En 1679, Martial Maleden, seigneur de La Borie, Trésorier Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Limoges, en est le propriétaire.

Le domaine de sept hectares comprend un château classé Monument Historique, un jardin en terrasse, un mur d'enceinte avec tourelles, un pigeonnier, un étang, des allées de chênes et de vastes prairies.



Château et dépendances du domaine de La Borie-en-Limousin

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

❖ Une architecture transformée par le temps



Château du domaine de La Borie-en-Limousin

Construit à une époque où les guerres de religions (deuxième moitié du XVIIème siècle) sont encore dans les esprits et où le Limousin est ébranlé par des révoltes paysannes (les révoltes des Croquants), le domaine comprend différents éléments défensifs. Un mur d'enceinte renforcé par deux tours renferme les dépendances agricoles, des jardins et le château. Ce dernier possède des tours d'angle, des mâchicoulis et des canardières. L'ensemble devait aussi permettre de résister aux pillards.

Le château, construit en granit, est assis sur un roc et encadré des deux vallons. Sa toiture, couverte de tuiles plates, repose sur une impressionnante charpente faite d'une centaine de poutres de chêne. Ses quatre tourelles d'angles sont couvertes par des bardeaux, tuiles en bois de châtaigner. La porte d'entrée est surmontée d'un fronton, orné de manière très simple mais particulièrement soigné.

L'ensemble comporte trois étages : deux niveaux d'habitation et des combles sous le toit. Les salles sont organisées de manière classique, autour d'un escalier de dalles en granit.

Les bâtiments agricoles, ajoutés, au fur et à mesure des besoins, comportaient un logement de domestiques doté d'un four à pain, des étables où l'on stockait le foin et le bétail et des granges à battre pour le battage du blé au fléau. Ces constructions se sont développées de manière très importante à la fin du XIXème siècle avec l'essor de l'élevage, notamment celui des bovins limousins.

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

NATURE DU PROJET DE VALORISATION

Le domaine, racheté au XIX^{ème} siècle par un investisseur, connaît peu de remaniements pendant de nombreuses années.

« L'Ensemble Baroque de Limoges » créé en 1985, en fait l'acquisition en 1996, afin d'y développer à l'échelle internationale un lieu de travail, de rencontres et de créations à vocation musicale.

Le développement de ces activités donne naissance à l'Association Centre Européen de Rencontres qui intègre en 2004 le prestigieux label de « Centre Culturel de Rencontre ». **Le rayonnement international des actions culturelles conduites par « l'Ensemble Baroque de Limoges » et le « Centre européen de Rencontres » contribue à diffuser un large programme musical et à développer le territoire du Limousin.**

Pour renforcer leur ancrage territorial et l'envergure de leurs actions, les deux associations se sont réunies pour devenir une Fondation Reconnue d'Utilité Publique dont les partenaires sont : Le Conseil Régional du Limousin (membre fondateur), l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin), la Ville de Limoges, la Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole, le Conseil Général de la Haute-Vienne ainsi que le Club des Entrepreneurs La Borie-en-Limousin, la Folia (association des amis de l'Ensemble Baroque de Limoges et de La Borie) et diverses personnalités privées.

Le domaine a été restauré et aménagé à plusieurs reprises afin d'abriter des espaces de travail, une maison d'hébergement de cinq chambres avec salles de bain, salon et salle à manger, un studio d'enregistrement, deux salles de concert et des bureaux administratifs. **Les travaux soutenus par la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total portent sur l'aménagement des granges et de l'ancienne écurie en espaces dédiés à la musique et au son.**



Réunion au domaine de la Borie-en-Limousin

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

NATURE DES TRAVAUX

Travaux prévus :

Aménagement des granges et de l'ancienne écurie :

- Maçonnerie (façades)
- Charpente – Couvertures
- Menuiseries extérieures

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

| | |
|--|------------------------------|
| <u>Coût total de l'opération :</u> | 743 000 euros H.T |
| Etat (DRAC) : | 250 000 euros (33,2%) |
| Conseil Régional du Limousin : | 250 000 euros (33,2%) |
| Fondation La-Borie-en-Limousin : | 143 000 euros (19%) |
| Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total : | 110 000 euros (14,6%) |

CALENDRIER

Début des travaux : septembre 2009

Fin des travaux : décembre 2010

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010



Jardin du domaine de La Borie-en-Limousin

RESTAURATION D'ÉLÉMENTS DU JARDIN
EFFECTUÉE PAR DES CHANTIERS D'INSERTION

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

PRESENTATION DU PROJET DE VALORISATION

Les restaurations effectuées à ce jour sur le domaine ont principalement porté sur les éléments bâtis pour y développer l'activité musicale (salles de concert, studios d'enregistrement, salles de répétition et de formation, lieu de résidence).

Aujourd'hui, la Fondation La Borie-en-Limousin souhaite aménager les sept hectares du paysage environnant en créant un jardin des sons et des lumières unique en Europe. **La Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total, intervient sur la restauration de certains éléments architecturaux.**

Cet ancien domaine agricole a conservé un aspect typique du Limousin : des alignements de chênes, un étang, une enceinte, une terrasse décorative et des tilleuls. Le jardin Renaissance offre quatre parterres de gazon divisés par une croisée d'allées ornée en son centre d'un bassin de granit. Une roseraie a été plantée le 20 mars 2005 pour les vingt ans de l'Ensemble Baroque de Limoges.

Dans ce cadre, les travaux de restauration des murs d'enceinte, des tours de défense, du pigeonnier et des terrasses du jardin seront réalisés par une douzaine de personnes en réinsertion professionnelle et sociale, durant 18 mois. Les travaux seront encadrés par l'association **des « Chantiers Jacquaires »**, qui a pour mission de réhabiliter le patrimoine communal placé sur les routes de Saint Jacques de Compostelle, par le biais de chantiers d'insertion.

L'aménagement des jardins prévoit une mise en valeur des richesses et savoir-faire régionaux : l'eau, la céramique et le bois. La partition de ce jardin se composera de lieux significatifs : l'étang et sa corole chromatique qui permettra d'admirer une grande sculpture sonore et lumineuse de 10 mètres de côté, l'oratoire couvert d'un voile de céramique blanche dédié à la voix, le labyrinthe des hautes herbes et le parcours de l'eau animé par cinq cascades etc...



Jardin du domaine de La Borie-en-Limousin

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

NATURE DES TRAVAUX

Travaux prévus :

Les travaux faisant l'objet de cette convention porteront sur la restauration des murs d'enceinte, des tours de défense, du pigeonnier et des terrasses avec l'aide d'un chantier d'insertion.

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Coût total de l'opération :

877 244 euros H.T

| | |
|---|-----------------------|
| Etat (DRAC) : | 200 000 euros (22,8%) |
| Conseil Régional du Limousin : | 150 000 euros (17,1%) |
| Conseil Général de la Haute-Vienne : | 50 000 euros (5,7%) |
| Communauté d'agglomération de Limoges : | 50 000 euros (5,7%) |
| Fondation La Borie-en-Limousin : | 257 244 euros (29,3%) |

**Fondation du Patrimoine,
grâce au mécénat de la Fondation Total :**

170 000 euros (19,4%)

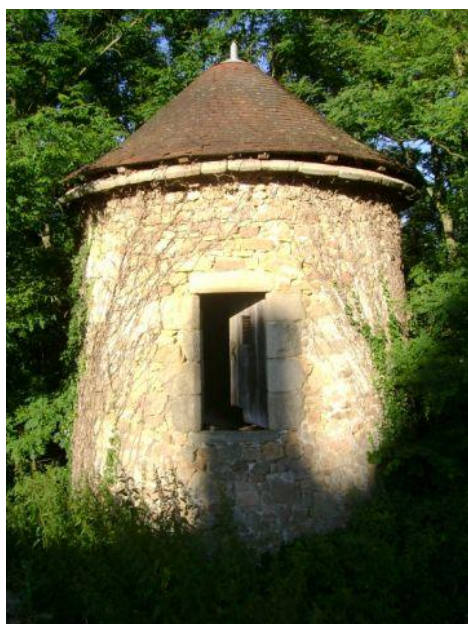
CALENDRIER

Début des travaux : février 2010

Fin des travaux : juillet 2011

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

ICONOGRAPHIE



Crédits photos : Fondation La Borie en Limousin

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal**, à **la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale**.

A ce jour, ce sont près de 80 projets qui sont concernés par ce partenariat.

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines :

- la culture et le patrimoine,
- la solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation,
- l'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer.

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur : www.fondation-patrimoine.mecenat-total.com

LA FONDATION TOTAL

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

En 2008, Total a décidé de regrouper l'ensemble de ses actions de mécénat au sein d'une Fondation d'entreprise élargie. Depuis 1992, il existait en effet une Fondation d'entreprise Total, exclusivement dédiée à la biodiversité et à la mer. Celle-ci est donc désormais élargie aux deux autres domaines du mécénat du Groupe, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

La culture et le patrimoine

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
 - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, musée du quai Branly), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
 - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, archéologie au Moyen-Orient.
- En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé), notamment industriel et artisanal, situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

La solidarité, dans les domaines de la santé et de l'éducation

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris, partenariat avec l'association *J'ai un rêve* de Muriel Hermine).

DOSSIER DE PRESSE – 20 avril 2010

- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine-Saint-Denis).
- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

L'environnement, en privilégiant la biodiversité et la mer

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

➤ **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

➤ **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

➤ **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2009

- ➔ 11 400 projets soutenus
- ➔ 800 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit environ 2300 emplois créés ou maintenus en moyenne par an*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 million d'euros de travaux réalisés dans le secteur du bâtiment.

Pour plus d'informations : <http://www.fondation-patrimoine.com>



LA FONDATION DU PATRIMOINE EN LIMOUSIN

Avec l'originalité de son système décentralisé, la Fondation du Patrimoine œuvre au plus près de la sauvegarde du patrimoine de proximité dans chacune des régions de France.

En Limousin, la Délégation Régionale a ouvert ses portes en 2000 et compte aujourd'hui un réseau de 30 bénévoles pour 3 départements : un Délégué Régional, des Délégués Départementaux et des Délégués Départementaux Adjointes ainsi qu'une équipe salariée de 3 chargées de mission, 2 assistants chargés de mission et des étudiants stagiaires.

Depuis 2000, pour le patrimoine privé, la Fondation du Patrimoine en Limousin a attribué 438 labels, pour un montant de travaux engagés de plus de 36 millions d'euros et un montant subventions directes apportés de 715 000 € et une estimation de l'aide de l'Etat par la défiscalisation des travaux labellisés, de près de 2 millions d'euros.

Depuis 2004, pour le patrimoine public ou associatif, la Fondation du Patrimoine en Limousin a soutenu 111 projets avec un montant global d'aides de 4.3 millions d'euros (mécénat populaire, mécénat d'entreprise, défiscalisation des dons), qui sont venus s'ajouter aux aides publiques et qui ont permis la réalisation de plus de 23 millions d'euros de travaux.

Le succès du Mécénat Populaire, concept de la Fondation du Patrimoine, né en Limousin il y a 6 ans apporte la preuve de l'attachement des Français à leur patrimoine. Dans la seule région Limousin plus de 9000 donateurs ce sont mobilisés en 6 ans à l'appel de la Fondation du Patrimoine, autour des projets que nous avons soutenus.

Au-delà des conventions signées avec les collectivités territoriales, Conseil Régional, Conseils Généraux, ville de Limoges, PNR, Communautés de Communes, Communes, la Fondation du Patrimoine en Limousin n'a de cesse de développer le mécénat d'entreprise et c'est ainsi qu'en 2009, 105 mécènes nous ont apportés près de 200 000 € d'aide.

Les fonds privés représentent 73 % de nos ressources locales et nous permettent d'accroître nos possibilités d'intervention.

La Fondation du Patrimoine : un acteur du développement local en Limousin.

C'est depuis 10 ans :

- plus de **110 projets publics** et plus de **430 projets privés** aidés en Limousin.
- **Plus de 9 000 donateurs** (particuliers et entreprises) mobilisés autour des projets dans le cadre du Mécénat Populaire et du Mécénat d'Entreprise.
- plus de **57 millions d'euros de travaux** soutenus dans notre région
- près de **1 800 emplois ainsi maintenus ou créés en Limousin**, d'après l'Insee

Les projets sont un bon antidote à la crise économique !

La Fondation du Patrimoine a été créée par la loi de juillet 1996 et reconnue d'utilité publique.